

DETTE UNITRANCHE

Le financement en dette unitranche a vocation à se substituer à un financement en deux tranches senior + mezzanine/junior. Il permet à la société de s'adresser à une seule contrepartie pour obtenir une offre « sur mesure » et par conséquent gagner en flexibilité et en rapidité d'exécution.

Le financement unitranche est un financement senior *in fine* (c'est-à-dire, remboursable à terme), bénéficiant d'une rémunération trimestrielle cash (Euribor + 6-10 %) et, le cas échéant, d'intérêts capitalisés.

MISE EN ŒUVRE

Le financement est mis en œuvre via un contrat de prêt ou un contrat obligataire (obligations pouvant donner accès au capital). Il est en principe garanti par des sûretés et assorti d'un certain nombre d'engagements.

IMPACT SUR LE CAPITAL	DURÉE MOYENNE	CONTRAT
Possible selon l'instrument choisi	6 à 8 ans	Contrat de prêt ou émission obligataire
COÛT	SÉCURITÉ	REMBOURSEMENT
6% à 10%	Nantissements sur les titres ou sur d'autres actifs (in)tangibles	Remboursable à terme

SCHÉMA

